



COMMUNIQUE DE PRESSE

« Lancement de l'Industrie du Futur en Provence-Alpes-Côte d'Azur »

L'ARII-PACA a lancé, vendredi 25 mars 2016, le programme régional pour l'*Industrie du futur*, sous la présidence de l'Etat, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du groupe CNIM/CNIM Systèmes Industriels, entreprise lauréate de cet Appel à Manifestation d'Intérêt dédié aux PME et aux ETI régionales. Cette journée a notamment permis de présenter les enjeux directement en lien avec l'*Industrie du futur*, ainsi que l'état d'avancement de la démarche au niveau national et l'organisation opérationnelle pour le déploiement des diagnostics à l'échelle régionale.

Initiative nationale portée par le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, le programme *Industrie du Futur* est la 2^{ème} phase de la Nouvelle France Industrielle. Il se décline en 5 axes principaux :

- Développement de l'offre technologique ;
- Accompagnement personnalisé des entreprises vers l'*Industrie du Futur* et accompagnement financier à la modernisation de l'outil de production ;
- Formation des salariés ;
- Promotion de l'*Industrie du Futur* avec notamment le lancement de projets-vitrine ;
- Renforcement de la coopération européenne et internationale.

Dans ce cadre, l'Etat a confié aux Régions la mise en place d'un volet du plan industriel intitulé « Programmes régionaux d'excellence industrielle des PME et ETI ». En Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette initiative rejoint la Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) portée par la Région, qui mène une politique volontariste en plaçant l'innovation et le développement de l'industrie au cœur de ses actions stratégiques. Elle a ainsi mandaté l'ARII-PACA pour coordonner cette action, qui vise l'amélioration de la performance industrielle des entreprises de production, avec pour objectifs de :

- Transformer les modèles d'organisation, de conception et de commercialisation ;
- Moderniser les outils de production ;
- Améliorer la compétitivité des PME/ETI ;
- Affirmer un positionnement régional industriel et assurer l'attractivité du territoire.

Cette volonté d'accompagner le renouveau industriel sur le territoire régional se traduit par la mise en œuvre d'une action pilote en 2 phases :

- Réalisation d'un diagnostic, afin d'évaluer le positionnement des entreprises et leurs capacités à passer à l'industrie du futur (performances industrielles accrues, continuité de la chaîne numérique, introduction de l'internet des objets, une entreprise plus verte, l'homme au centre du processus de production, etc.) ;
- Accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre d'un plan d'actions prospectif, devant les amener à adopter cette démarche dans l'ensemble de ses fonctions et processus.

Au-delà de son aspect opérationnel, cette action-pilote devra répondre à des enjeux régionaux spécifiques, tels que la diversification multi-filière, le passage accéléré de l'innovation aux produits et services associés ou encore l'innovation collaborative. C'est dans ce cadre que l'ARII-PACA, avec le soutien financier de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés, a lancé en décembre 2015 un Appel à Manifestation d'Intérêt, afin de sélectionner les 20 premières entreprises qui bénéficieront de ce diagnostic. 29 entreprises ont candidaté, traduisant ainsi une volonté forte de prendre part à cette initiative régionale.

Par ailleurs, cette démarche s'attachera également à l'accompagnement des usines nouvelles à créer sur le territoire régional et à la valorisation des entreprises ayant déjà engagé les efforts de transformation de leur outil de production vers l'usine 4.0.



À PROPOS DE...

L'Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation des entreprises Provence-Alpes-Côte d'Azur

Créée en 2013 à l'initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Etat, en partenariat avec la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Caisse des Dépôts et Consignations et Bpifrance, l'**ARI** assure la mise en œuvre opérationnelle des deux grandes stratégies portées par la Région et l'Etat : la Stratégie Régionale d'Innovation et le Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises.

Dans ce cadre, l'ARI a pour mission d'identifier et d'accompagner la mise en œuvre de grands projets régionaux à fort potentiel d'innovation et d'emplois, d'anticiper les marchés d'avenir, d'accompagner la croissance et le développement à l'international des entreprises à fort potentiel, ainsi que de valoriser l'identité et l'attractivité de Provence-Alpes-Côte d'Azur. En lien avec les objectifs de cohésion économique et sociale de l'Union européenne, elle vise par ailleurs à dynamiser l'innovation au service de l'industrie. En créant l'ARI, les membres fondateurs ont ainsi instauré une gouvernance partenariale visant à assurer aux acteurs économiques, et particulièrement aux entreprises, une offre de services régionale plus lisible et plus efficiente.

Cette structure, à la fois opérationnelle et réactive, s'appuie sur les compétences de ses partenaires, des Pôles de compétitivité et des réseaux dédiés. Un Conseil Stratégique des Acteurs Economiques (CSAE), organe interne constitué autour d'entreprises régionales, stimule par ses avis et son expertise l'activité de l'ARI. Dotée d'un important soutien financier de la Région, elle constitue un outil stratégique au service de l'action régionale de développement économique, d'internationalisation des entreprises et d'innovation.

Le groupe CNIM : www.cnim.com

CNIM conçoit et réalise des ensembles industriels clés en main à fort contenu technologique et délivre des prestations d'expertise, de services et d'exploitation dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, de la défense et de l'industrie. CNIM mène des projets et commercialise des équipements dans le monde entier et s'appuie sur un actionariat familial stable, garant de son développement. Le groupe emploie 3 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires en 2015 de 727 M€, dont 61,3 % réalisés à l'export. CNIM est coté sur Euronext Paris.